

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 12/029/2009 (Public)

ÉFAI

22 juillet 2009

Égypte. Le gouvernement doit immédiatement remettre en liberté Musaad Abou Faqr et Karim Amer

Amnesty International appelle le président Hosni Moubarak à ordonner la remise en liberté sans délai et sans condition de Musaad Abou Faqr et de Karim Amer, prisonniers d'opinion, tous deux détenus depuis plus de dix-huit mois. Musaad Abou Faqr reste en prison sans avoir été inculpé ni jugé malgré des décisions de justice répétées ordonnant sa remise en liberté ; un important organe de défense des droits humains au sein des Nations unies a par ailleurs qualifié « *d'arbitraire* » l'emprisonnement de Karim Amer et demandé sa remise en liberté.

Musaad Abou Faqr, dont le vrai nom est Musaad Suliman Hassan Hussein, est romancier, militant des droits humains et fondateur du mouvement *Wedna Naaish* (Nous voulons vivre) basé au Sinaï. Il a été arrêté en décembre 2007 à la suite de manifestations organisées à El Arish, dans le nord du Sinaï ; des partisans de *Wedna Naaish* y participaient, ainsi que d'autres personnes réclamant des permis de construire, des titres pour les terres qu'elles cultivent et la remise en liberté de Bédouins détenus sans inculpation ni jugement après les attentats à la bombe de Taba, Charm el-Cheikh et Dahab entre 2004 et 2006. Deux tribunaux d'El Arish l'ont acquitté de l'accusation « *d'incitation à manifester* » et de « *rébellion envers les autorités* » en février 2008, mais le ministre de l'Intérieur, en vertu des pouvoirs que lui confère l'état d'urgence en vigueur depuis longtemps en Égypte, a ordonné son placement en détention administrative. Des avocats du centre juridique Hisham Moubarak ont obtenu depuis plusieurs décisions de justice ordonnant sa remise en liberté, la dernière en juin 2009 mais ces décisions ne sont pas prises en compte par les responsables du service de renseignement de la sûreté de l'État qui le maintiennent en détention, en violation de la loi. Musaad Abou Faqr en est maintenant à son treizième ordre de détention administrative. Le dernier en date lui a été imposé après qu'un tribunal eut ordonné sa remise en liberté en juin ; les responsables du service de renseignement de la sûreté de l'État d'El Arish n'ont pas appliqué la décision et l'ont maintenu illégalement en détention jusqu'à ce que le ministre de l'Intérieur envoie un nouvel ordre de détention administrative. Le 18 juillet, il a été transféré à la prison de Borg el Arabe, près d'Alexandrie.

Karim Amer, blogueur condamné à quatre années de prison en 2007, est également détenu à la prison de Borg el Arab. Il est, lui aussi, prisonnier d'opinion. Il a été jugé pour avoir critiqué le président Hosni Moubarak et les autorités religieuses d'El Azhar sur son blog. Le tribunal a estimé que ses écrits « *incitent à la discorde et diffament les musulmans sur Internet en présentant le prophète et ses compagnons comme des assassins, ce qui trouble la paix nationale* ». Il a également conclu que l'accusé insultait « *le président de la République par ses écrits sur Internet* ».

En novembre 2008, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a qualifié « *d'arbitraire* » la détention de Karim Amer car elle viole les libertés garanties au titre de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et demandé sa remise en liberté. Suite à cela, des agents du service de renseignement de la sûreté de l'État de la prison ont empêché les avocats de Karim Amer, membres du Réseau arabe d'information sur les droits de l'homme, de lui rendre visite – ils l'ont vu pour la dernière fois en mars 2009, date à laquelle ils ont pu l'informer de la décision du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire le concernant. En mai, un agent du service de renseignement de la sûreté de l'État qui refusait aux avocats de Karim

Amer la possibilité de voir leur client leur aurait dit « *Demandez donc de l'aide aux Nations unies !* » La semaine dernière, ses avocats n'ont à nouveau pas pu le voir. L'inquiétude grandit pour sa sécurité. Il avait déjà subi des violences de la part des gardiens de prison en octobre 2007 et avait été placé à l'isolement, officiellement pour avoir agressé un autre détenu.

Amnesty International appelle le président Hosni Moubarak à ordonner la remise en liberté sans délai de Musaad Abou Faqr, Karim Amer et de tous les autres prisonniers d'opinion en Égypte, à limiter les pouvoirs du service de renseignement de la sûreté de l'État et à veiller à ce que les agents du service de renseignement de la sûreté de l'État qui bafouent la loi ou sont responsables d'atteintes aux droits des prisonniers soient traduits en justice.